

## Présentation des membres du conseil

### Présents

- Mmes CHEVRIAUX Céline, GARCIA Catherine, MATHIS Claire, enseignantes
- Mmes JONGBLOED Janine, PERRIN CHANET Charlotte, TIQUET Nathalie, VERDEILLE Margot, parents d'élèves délégués élus
- Mme SERVA Céline, Mr PIEYRE Guy, élus de la Mairie d'Aniane
- Mr FAROLDI David, responsable enfance-jeunesse mairie d'Aniane
- Mr SCOTTO Georges, DDEN
- Mmes BANES Peggy, BRABANT Elisabeth, POURSEL Chantal, ATSEM.

Excusés : Mme GAINARD, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme MOULIERES, élue de la mairie de St Guilhem

Mme BOUIROU Sandra, ATSEM

Mr RIBEYROLLES Luc, enseignant

Mme PASCAULT Béatrice, Maitresse E RASED

## Résultats des élections des parents d'élèves délégués

Taux de participation : 38.6 %

Inscrits : 202

Votants : 78      blancs ou nuls : 6

8 candidats = 4 titulaires et 4 suppléants

Ce vote a été uniquement par correspondance, reconduit par correspondance uniquement l'année prochaine.

## Rôle du conseil d'école

- Durée 2 h, trois fois par an
- Vote le règlement intérieur de l'école
- Se réunit trois fois par an (14 octobre, vendredi 24 mars, vendredi 9 juin) à 18h
- Présente le projet d'école
- Parle des différents projets des classes
- Organisation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) :
  - un psychologue scolaire → non pourvu pour l'instant (2 collègues de secteurs voisins peuvent aider en cas d'urgence)
  - pas de maitre G depuis plusieurs années
  - une maitresse E qui travaille sur les difficultés scolaires des enfants (surtout avec les GS à partir de janvier)  
→ Béatrice PASCAULT

Nous informons le conseil d'école que le médecin scolaire part à la retraite au 1/11/22, elle ne sera pas remplacée pour l'instant, une collègue voisine pourra traiter les urgences.

## Vote du règlement intérieur

Conforme au règlement départemental de juillet 2014. Ce règlement départemental est disponible dans le porte vue dans mon bureau ou bien sur internet sur le site de l'inspection académique, à l'adresse :

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=81107](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=81107)

Rien n'a changé sur le règlement intérieur.

## I. Mise en place du conseil d'école

Répartition des effectifs : 114 enfants aujourd'hui + 3 à la rentrée de novembre (43 GS, 32 MS et 39 PS)

PS-MS : 28 enfants + 1 → 12 PS et 16 MS avec Céline CHEVRIAUX et Laurie CLAPAREDE (ATSEM : Sandra BOUIROU)

PS-MS : 29 enfants → 13 PS et 16 MS avec Catherine GARCIA et Justine RESSEGUIER (ATSEM : Peggy BANES)

PS-GS : 28 enfants + 1 → 7 PS et 21 GS avec Claire MATHIS (ATSEM : Elisabeth BRABANT)

PS-GS : 29 enfants + 1 → 7 PS et 22 GS avec Luc RIBEYROLLES (ATSEM : Chantal POURSEL et Mathys BATTAGLINO les jeudis après-midi et vendredis)

**Subventions** : 27 € par enfant pour les sorties (prévisionnel des sorties donné à la mairie)

50 € par enfant pour les fournitures scolaires (montant augmenté à cette rentrée scolaire)

6,5 € par enfant pour les cadeaux de Noël (1 livre par enfant)

650 € alloués pour le spectacle de Noël, qui coûte 600 € cette année

Prévision d'effectif a été demandée par l'IA (avant le 3 octobre) : déclaré 103 enfants pour la rentrée prochaine (30 PS, 41 MS, 32 GS).

**Rôle du DDEN** : C'est l' « ami » de l'école, il œuvre pour le confort et le bien-être des enfants, il promeut la laïcité et la

gratuité de l'école. Il est nommé par l'inspection académique, agréé par le DASEN et est bénévole. Il souhaiterait que nous présentions cette année un nouveau prix de la laïcité. Il faut s'inscrire avant décembre et le présenter en avril.

**Services civiques** : Nous avons recruté 1 service civique pour cette année scolaire, Lola LORILLOUX. Elle commencera en novembre car elle n'était pas majeure avant. Nous avons rencontré une deuxième personne qui semble intéressée par ce poste. Elle sera certainement notre 2<sup>ème</sup> service civique de cette année scolaire. Elle s'appelle Maroussia GERARD, elle commencerait en décembre, jusqu'au 30 juin, date de fin des contrats. Elles auront pour mission de s'occuper de la bibliothèque de l'école, dès que nous pourrons la mettre véritablement en place. Elles seront également avec nous en classe, pour aider les élèves en difficultés lorsque l'AESH n'est pas là, ou pour encadrer des groupes d'enfants sous la responsabilité de l'enseignant, pour nous aider lors des activités physiques et sportives, pour les sorties, ... Nous sommes très heureux qu'elles arrivent avec nous.

## II. Aménagement, hygiène et sécurité

Chaque demande de travaux est envoyée par mail à Mr PIEYRE et à M. David Faroldi, généralement le vendredi. Les travaux sont effectués hors temps scolaire.

### Aménagement :

Investissement : étude réalisée pour l'isolation de la salle de motricité et l'installation de panneaux photovoltaïques. Subvention obtenue de 140000€, mais en attente de la nouvelle autorisation car les travaux n'ont pas pu être faits dans les délais.

Réaménagement du bureau et de la salle de pause des ATSEM prévu pour 2023.

**Hygiène** : Entreprise privée qui fait le ménage dans l'école maternelle.

Bilan réalisé entre la mairie et l'entreprise, quelques points négatifs ont été abordés (toilettes, tables, ...)

### Sécurité :

Entretien régulier des vélos, trottinettes qui deviennent dangereux pour la sécurité des enfants : les bouchons aux guidons sont à vérifier régulièrement ainsi que les bancs et la structure. Nettoyage des feuilles.

**Exercice d'évacuation** a été fait vendredi 26/09/22. Évacuation rapide et calme (2 minutes). La classe 4 entend mieux, mais ce n'est pas encore très flagrant. Le compte-rendu est envoyé directement à l'académie car rempli en ligne. (Cf compte-rendu joint).

**Exercice PPMS** : devait être effectué cette semaine, mais plusieurs adultes étaient absents, donc, reporté à la semaine prochaine. Ce sera un exercice PPMS menaces majeures fuite.

## III. Fonctionnement de l'école : Événements et projet d'école

**Coopérative scolaire** : cahier des comptes à disposition, nous avons commencé l'année avec 6116 €. Aujourd'hui, nous sommes à 5923.52 €.

**APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)** : se fait entre 13h15 et 13h35, presque tous les jours, suivant les classes et les enfants. Cette année encore, on nous demande de cibler sur le langage et la lecture.

### **Projet d'école LANGAGE** (Différents avenants)

Thème principal : maîtrise de la langue orale, avec différentes actions envisagées car beaucoup axé sur le langage à travers les jeux (mathématiques et jeux de société en alternance, car ce sont davantage les MS et GS qui participent au projet en décrochage pendant la sieste des PS), nous envisageons de reprendre sur les jeux de société cette année afin que les enfants qui étaient en PS il y a deux ans puissent participer plus activement au projet. Nous aurons donc besoin de parents. Nouveau dispositif testé : 2 classes le jeudi, 2 classes le vendredi, de 15h à 15h45, en période 3 (janv/fév). 2 enseignants/2 services civiques/+besoin de 3 parents. Les ATSEM s'occuperont des PS qui se réveilleront.

**Projet USEP** : USEP = Union Sportive de l'enseignement du premier degré de l'Hérault. Maternelle : correspondance entre 2 ou 3 classes. Les enseignants organisent 2 à 3 rencontres dans l'année.

- PS-MS Céline : Correspond avec 2 classes de Pignan (PS-GS et GS) : 27/01 à Aniane, 2/06 à Pignan, Défi EPS et Litt à Vailhauquès le 13/04/23
- PS-GS Luc et Claire correspondent ensemble avec 2 classes de MS-GS de Pignan, dates à venir

La classe de Cathy ne participe pas à l'USEP cette année, mais réfléchit à une autre sortie à but pédagogique.

Sport, mais aussi : communication (correspondance), d'autres compétences, rencontre d'autres enfants, d'autres lieux, ... Représente environ 600 € d'affiliation cette année pour les 3 classes participantes + payer 1 bus (entre 200 et 300 €) pour une des rencontres. 2 bus sont payés, les autres sont à notre charge. Ils peuvent nous prêter du matériel sportif, ...

**Génération 2024** : Nous sommes labellisés. Nous pouvons donc solliciter les clubs ou associations locaux afin d'intervenir avec les enfants de l'école. Ces interventions peuvent se dérouler uniquement durant les temps forts auxquels nous devons participer, ou bien sur une période plus longue, en fonction de leur possibilité et leur volonté d'implication. L'école ne peut pas financer ces interventions, par contre, à voir si la CCVH peut contribuer à un dédommagement

financier (elle est labellisée Terre de jeux).

Nous avons organisé 1 matinée sportive le 22/09/22 à l'occasion de la journée du sport scolaire.

Le club de tennis d'Aniane serait partant pour prévoir des séances dans l'année, à réfléchir ensemble et monter un projet. Pour d'autres temps forts, des personnes pourraient intervenir sur des danses occitanes, la pétanque, ou autres jeux traditionnels. Voir pour rencontrer des sportifs de haut niveau (volley, tambourin, ... ?).

**APQ** : Activité Physique Quotidienne : du temps d'activité physique demandé par l'éducation nationale. En maternelle, nous avons déjà de l'EPS programmé tous les jours, et les récréations qui durent 30 minutes le matin et l'après-midi.

**Bibliothèque** : Toutes les classes accèdent à la bibliothèque. Tous mardis matins nous sont réservés. Tous les enfants de PS, MS et GS peuvent emprunter des livres. Les classes de PS-GS y vont tous les 15 jours, les PS-MS n'y vont qu'une fois par mois. Une convention va être signée par la bibliothèque, la mairie et les parents pour que chaque emprunteur soit responsable du livre emprunté.

**Semaine du Goût** : Toutes les classes ont pu aller voir le boulanger de la place de l'église. Jeudi 13 et vendredi 14 octobre au matin. Il a montré comment il fabriquait le pain, les différentes farines, les enfants ont pu voir toutes les étapes, et même goûter du pain au maïs et du pain au seigle. Cette découverte était très intéressante.

Nous aurons une autre visite prévue en novembre car il ne pouvait pas nous accueillir avant, c'est Mattéo qui vend des sorbets dans le village. Les enfants pourront voir comment il fabrique les glaces dans son atelier. (mardi 8 et jeudi 10/11)

**Projet CHORALE** : Tous les MS et GS de l'école participent à une chorale toutes les semaines, avec Luc et Céline le vendredi de 9h30 à 10h. Les PS aussi, dans la classe de Cathy, avec Cathy et Claire, avec des chants adaptés.

Nous avons contacté la maison de retraite pour aller chanter pour Noël, ils semblent d'accord si pas de restrictions sanitaires. Si nous le pouvons, nous proposerons 2 représentations à la fin de l'année scolaire pour les parents.

**Spectacle de Noël** : prévu le vendredi 16 décembre, veille des vacances. Matin, à 10h00, spectacle "Les lutins de Noël" (Compagnie Lutine), avec les grands de la crèche. Demander à l'école de Puéchabon s'ils veulent venir, à voir si la mairie de Puéchabon pourrait financer 5€/enfant supplémentaire.

Merci de faire le noir dans la salle pour le spectacle.

Nous demandons à la mairie s'il est possible d'organiser le goûter l'après-midi, goûter de Noël offert par la municipalité, suivi de l'arrivée du Père-Noël qui amènera les cadeaux aux enfants. Appel aux parents pour aider à l'emballage des cadeaux. Nous remercions la mairie pour ce geste (gouter + cadeaux). La mairie nous proposera un Père Noël pour 15H.

**Cabane à jeux** : Les enseignants doivent surveiller la sieste le lundi après-midi. A tour de rôle, 2 sont à la sieste pendant que les 2 autres sont dans la cour avec la cabane à jeux. Il faut veiller à l'approvisionnement de la cabane avec des objets adaptés, il faudrait que les ATSEM qui ont été formées puissent valider ou pas avant de les y installer.

De plus, nous remercions l'association des parents d'élèves qui avait fait un don de 300€ l'année dernière. Nous avons complété jusqu'à 460€ pour acheter des jeux de construction géants pour la cour. Les enfants aiment beaucoup.

**Sortie de fin d'année** : Toutes les classes iront à la réserve africaine de Sigean le mardi 16 mai. Il faudra certainement un 3<sup>ème</sup> bus cette année au vu des effectifs. Budget : 12€/enfant x 117 = 1404 € d'entrée + 1500 € bus = 2904 €

**ENT** : Tous les enseignants le renseignent régulièrement. La mairie prend en charge son coût de 45 €/école/an.

**Plan de Continuité Pédagogique** : nous devons le présenter en conseil d'école. Il présente la façon dont on gérerait les choses s'il devait y avoir une fermeture de l'école plus ou moins prolongée (ou une limitation d'accès) pour cause sanitaire ou PPMS.

- Maintenir un lien avec les familles
- Proposer du contenu pédagogique par le biais de l'ENT
- S'assurer que toutes les familles peuvent y avoir accès (internet, ordi/tél, imprimante?)

Nous modifierons les fiches de renseignements pour les futures inscriptions en rajoutant ces infos.

**Fête des écoles** :

Prévue le vendredi 23 juin, en concertation avec les 2 écoles. Les modalités seront affinées en fonction de la situation. A priori, nous reconduirons une partie sur temps scolaire, et une partie à la fin de la classe.

**Questions diverses** :

**Parents** :

- Elections des parents d'élèves : il faudrait que l'école communique davantage auprès des familles sur le rôle des représentants de parents, la tenue du scrutin et les dates associées à la constitution d'une liste.
- Projet environnement : les enseignants expliquent qu'avec les effectifs chargés de cette année, aucun d'entre eux n'est partant pour faire classe dehors comme l'année dernière.
- Bibliothèque : les parents se demandent où en est le coin qui devait être aménagé par la municipalité. La municipalité informe que le mobilier doit être récupéré de la médiathèque municipale, mais elle attend une subvention pour pouvoir renouveler son mobilier actuel.

- Cantine : les parents souhaitent connaître les solutions envisagées pour faire face aux effectifs des enfants déjeunant à la cantine. La mairie explique que différents scénarios ont été évoqués avec le personnel. Il y a des avantages et des inconvénients à tous. Pour l'instant, l'option choisie est d'utiliser la salle de motricité pour faire manger les GS. Cela évite de faire monter les GS au 2<sup>ème</sup> service de l'élémentaire. Impossible de faire 2 services à la maternelle car nous n'avons pas le droit de faire sortir les PS de la classe avant l'heure de fin des cours (cela était autorisé pendant la crise sanitaire). La capacité d'accueil dans la cantine est de 70.  
63% des enfants déjeunant à la cantine bénéficient du repas à 1€.

Fréquentation cantine : en 2020-21 : 65 enfants, en 2021-22 : 57, en 2022-23 : 80 en moyenne

De plus, les parents voudraient que des repas soient commandés en plus pour les familles qui auraient oublié de réserver. La mairie informe qu'il y a déjà 3 repas supplémentaires tous les jours, mais que cela ne suffit pas car bien souvent, les parents sont nombreux à oublier. Depuis la rentrée, les enfants non inscrits ne mangent pas à la cantine, les parents oublient moins.

Evolution démographique : prévision d'une augmentation du nombre d'enfant pour 2024.

**Mairie :**

- Réfection des terrains de sports au parc de la Brèche d'ici fin 2022. Les enseignants informent que des chiens dangereux sont parfois présents sans muselière, ce n'est pas normal.

Présidente : Mme CHEVRIAUX

Secrétaire : Mme GARCIA